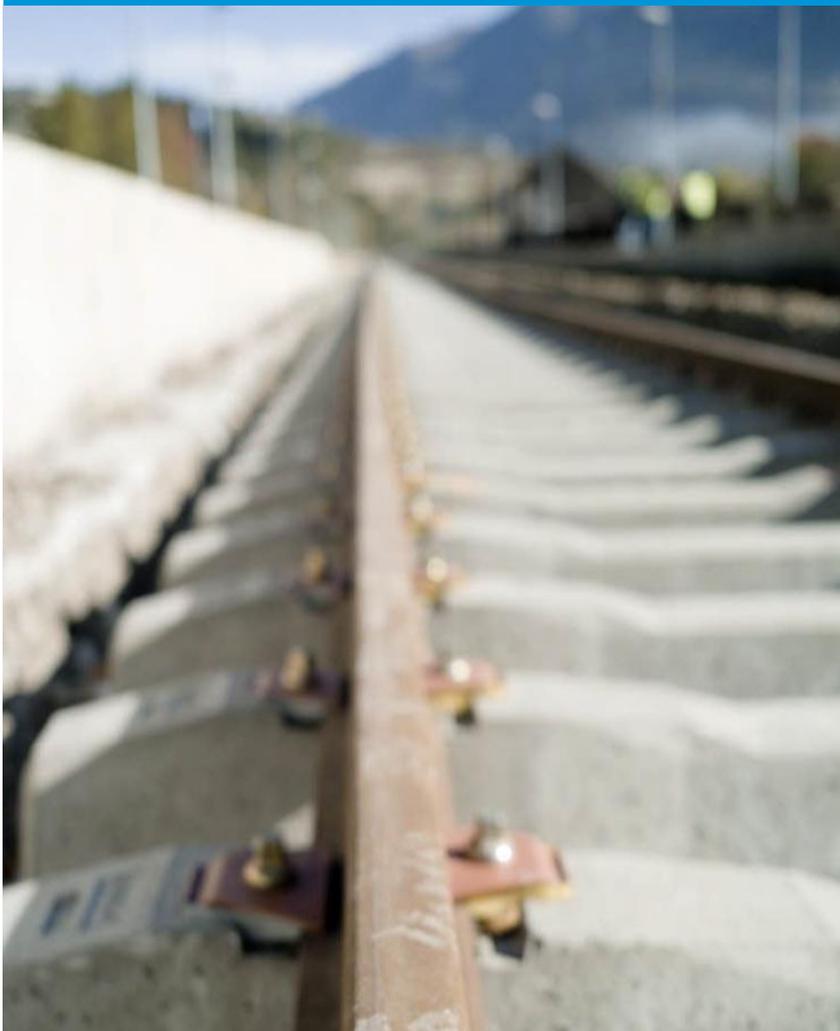


Proposition d'ordre du jour

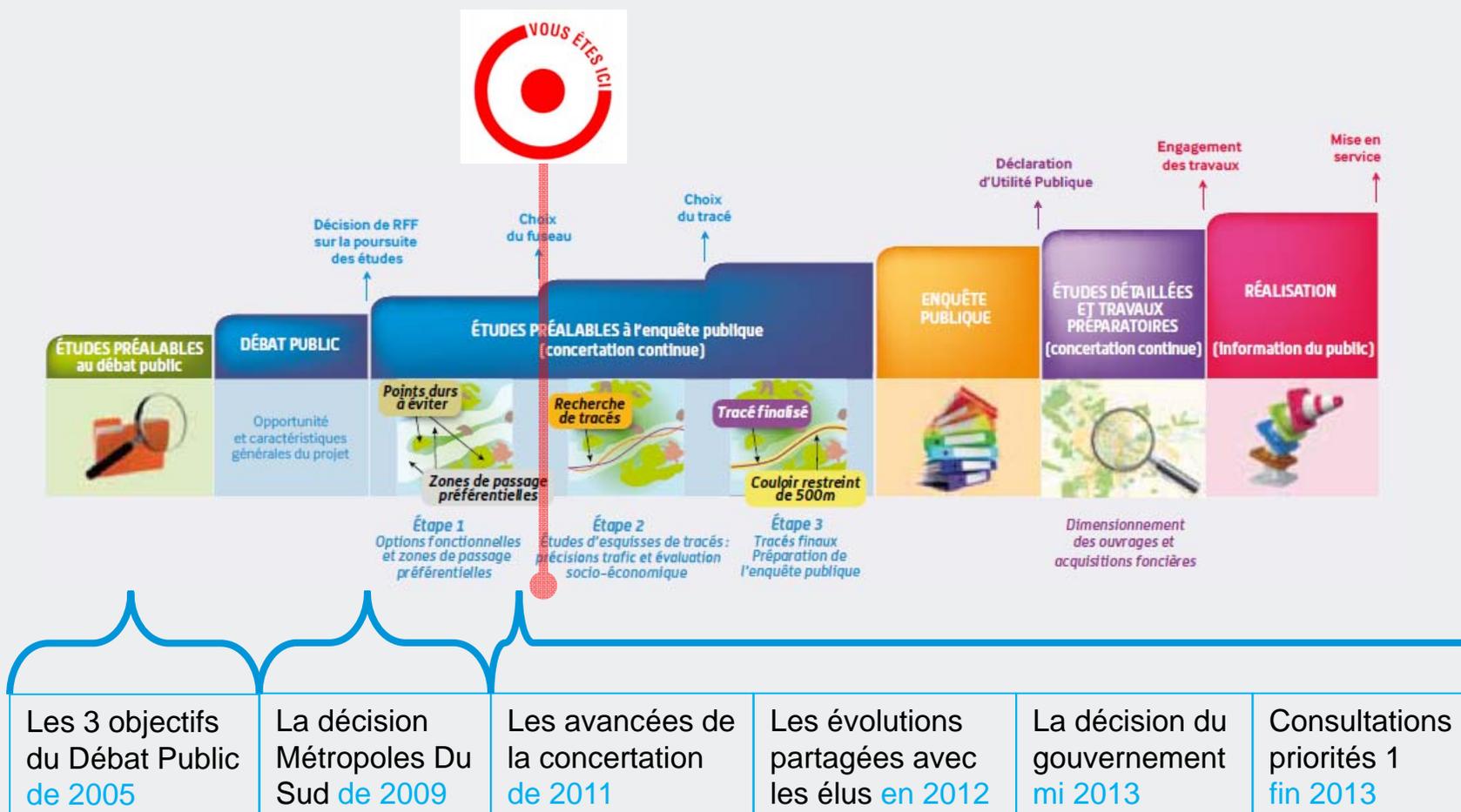


- Où en sommes-nous ?
- La consultation Priorité 1
- Le projet en Priorité 2
- Le projet et la Zone de Passage Préférentielle (ZPP) de Priorité 2
- Les prochaines étapes

Où en sommes-nous ?

- Les grandes étapes d'un projet d'infrastructure
- Les acquis de la concertation 2011 / 2012
- La commission Mobilité 21
- La décision du gouvernement du 9 juillet 2013
- Le Comité de Pilotage du 23 septembre 2013

Où en sommes-nous ?



— Les acquis de la concertation publique de 2011

- > Mettre en avant **les transports du quotidien**.
- > **Adapter la grande vitesse aux contraintes du territoire**
- > **Privilégier des gares intermodales et interconnectées** avec le réseau existant (gare souterraine sous la gare de Marseille Saint-Charles, gare de Toulon, gare nouvelle à l'Est du Var, gare nouvelle à l'Ouest des Alpes-Maritimes, gare TGV au pôle d'échanges de Nice-Aéroport notamment.).
- > **Doubler les capacités du réseau ferroviaire** (alors même que le doublement sur place de la ligne existante n'est pas possible partout et coûterait aussi cher qu'une ligne nouvelle, avec de fortes nuisances).

Les constats partagés avec les élus en 2012

Une région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui attire et se congestionne

- ✓ Un **quadruplement de la population** entre 1860 et 2009
- ✓ **3^{ème} région la plus peuplée** de France avec 5 millions d'habitants aujourd'hui et 6 millions en 2040 ?
- ✓ Marseille/Aix, Nice et Toulon, **parmi les 10 plus grandes agglomérations françaises**
- ✓ **2^{ème} région touristique française** avec un apport net de plus de 2 millions de personnes en été
- ✓ **80% des habitants sur une bande littorale** de 25 à 40 Km

... et une ligne ferroviaire datant de 1860 !

Une région asphyxiée par la congestion routière, en déficit de transports en commun, avec un système ferroviaire à bout de souffle

— Les constats partagés avec les élus en 2012

- > **Prévoir une ligne nouvelle en site propre** et à grande vitesse dans les Alpes-Maritimes.
- > **Limiter les nuisances** pour les riverains et les impacts sur les milieux naturels.
- > **Eviter au maximum les zones agricoles.**
- > **Améliorer la liaison** Nice-Monaco-Italie.
- > **Utiliser les emprises existantes dans le sillon permien** pour un doublement de l'infrastructure.

Les constats partagés avec les élus en 2012

- La très grande vitesse n'est pas la priorité partout, il faut :
 - **Améliorer les trains du quotidien**
 - **Diminuer le temps de parcours Marseille-Nice notamment**
- **Améliorer le réseau et le système ferroviaire**
- **Développer l'inter-modalité** au niveau des pôles d'échanges
- **Créer une nouvelle infrastructure** et limiter au maximum les nuisances
- **Crédibiliser le financement** du projet
- **Associer et mieux informer** les élus du territoire

La proposition de la Commission Mobilité 21

La Commission «Mobilité 21» présidée par le **député Philippe Duron**, a remis son rapport au gouvernement le 27 juin 2013

- **Elle a classé les projets selon 3 priorités :**
 - Projets de 1ère priorité : travaux à engager avant 2030
 - Projets de 2nde priorité : **travaux entre 2030 et 2050**
 - Projets non prioritaires : après 2050
- **La Commission a salué l'évolution du projet de LGV vers une ligne nouvelle réalisable par étapes**

La proposition de la Commission Mobilité 21

Concernant le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, la Commission a proposé 2 scénarios :

Scénario 1 – Enveloppe nationale de 8 à 10 Mds €

- **Priorité 1** : Traitement du nœud ferroviaire marseillais (2,5 Mds €)
- **Priorité 2** : Traitement du nœud ferroviaire azuréen et réalisation de la Ligne Nouvelle entre Aubagne et Toulon et entre Le Muy et Nice (9,5 à 12 Mds €)

Scénario 2 – Enveloppe nationale de 28 à 30 Mds €

- **Priorité 1** : Traitement des nœuds ferroviaires marseillais (2,5 Mds €) et azuréen (4,2 Mds €)
- **Priorité 2** : Ligne Nouvelle Aubagne-Toulon et entre Le Muy-Nice (5,3 à 7,8 Mds €)

Le choix du Gouvernement

Le 9 juillet 2013, lors de la présentation du Programme d'Investissements d'Avenir, **le Premier Ministre a annoncé que le gouvernement retenait le scénario 2** de la Commission.

C'est l'ensemble du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur qui est pris en compte dans la décision du gouvernement

La décision du gouvernement



Le Comité de pilotage du 23 septembre 2013

- Prend acte de la décision du gouvernement
- Propose de mener conjointement les études sur les priorités 1 & 2
- Propose de présenter au Ministre la Zone de Passage Préférentielle de Marseille à l'Italie
- Propose un dispositif d'information et de consultation en 2 temps sous l'égide des préfets de départements:
 - Sur les sections de la priorité 1, les nœuds de Marseille et Nice : d'octobre à novembre 2013 pour les élus, en décembre pour le public
 - Sur les sections de la priorité 2, d'Aubagne à Toulon et du Muy à la Siagne : d'avril à mai 2014 pour les élus, en juin pour le public.

Premiers enseignements de la consultation et de l'information du public sur la Priorité 1

Information et consultation Priorité 1

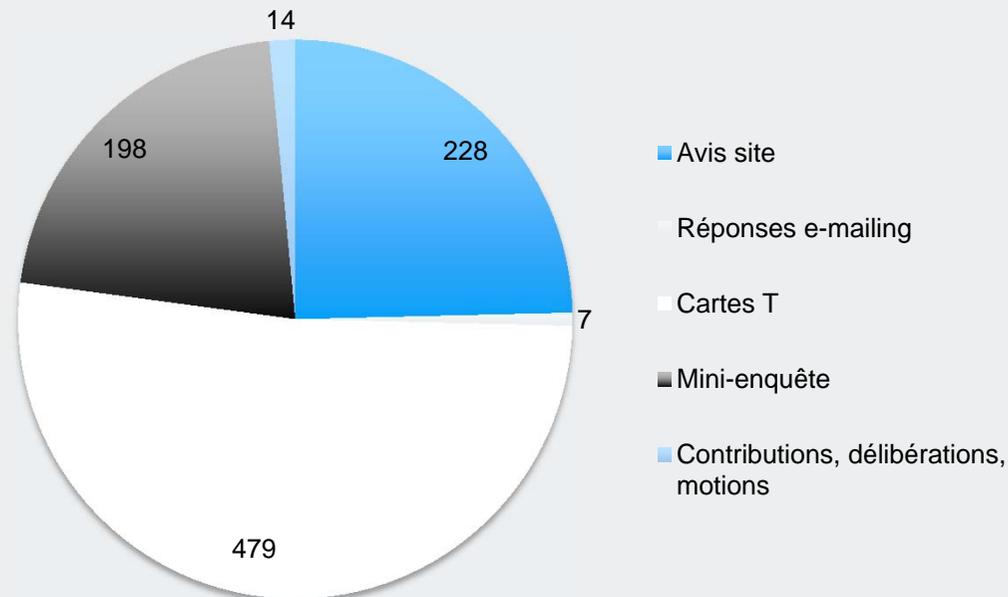
- ✓ **2 territoires concernés (15 communes) :**
 - de Marseille à Aubagne
 - de la vallée de la Siagne à Nice
- ✓ **Apporter des éléments d'information sur les aménagements envisagés pour le traitement des nœuds ferroviaires**
- ✓ **Présenter la zone de passage préférentielle de la priorité 1**
- ✓ **Recueillir l'avis des acteurs, des habitants et des usagers concernés.**

La participation à la consultation de la priorité 1

- ✓ **Fréquentation quotidienne du site internet doublée pendant la phase de consultation et 75% de nouveaux visiteurs ⇒ plus de 6000 visites sur la période de la consultation**
- ✓ **Une information qui a intéressé bien au delà des communes directement concernées par la ZPP (15 communes concernées directement par la ZPP de la Priorité 1, des réponses émanant d'au moins 43 communes différentes)**
- ✓ **3 délibérations (Valbonne, Biot, CASA)**
- ✓ **1 motion de la commune de Saint Laurent du Var**
- ✓ **10 contributions**

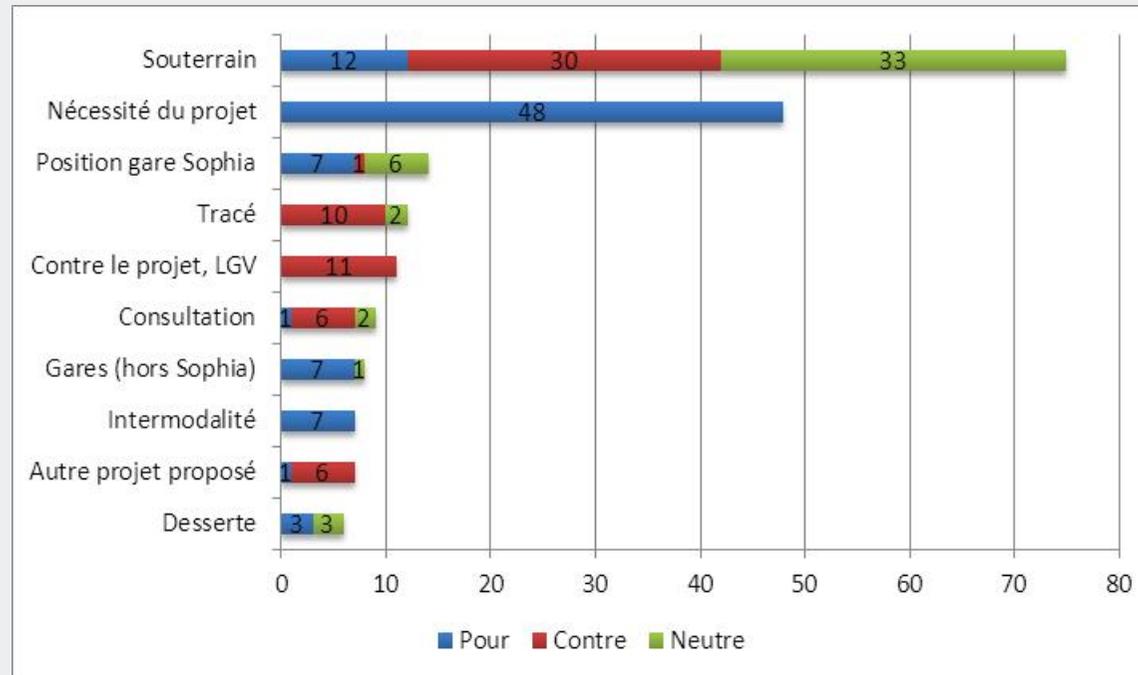
La participation à la consultation de la priorité 1

- ✓ **Plus de 900 retours collectés dont 65% en provenance des Alpes Maritimes**



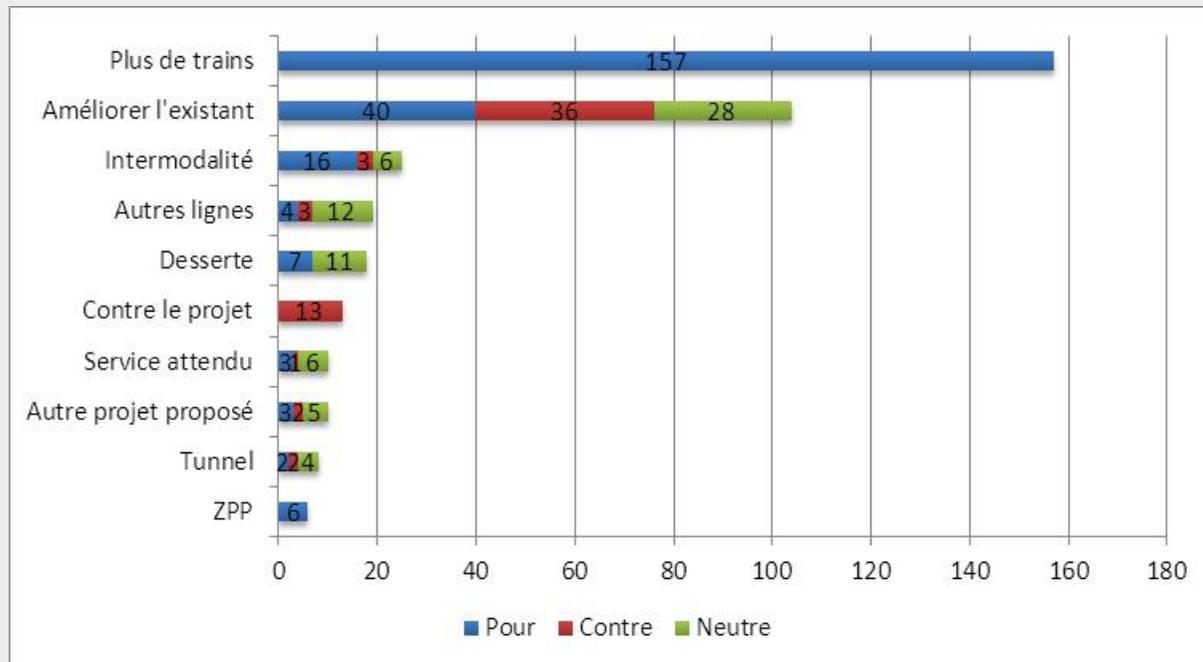
Premiers enseignements reçus

- ✓ Les 10 premiers thèmes abordés dans les avis exprimés sur le site :



Premiers enseignements reçus

- ✓ Les 10 premiers thèmes abordés dans les avis exprimés dans les cartes T :



Premiers enseignements reçus

Dans les Bouches-du-Rhône :

- ✓ **Besoin de plus d'explications de la traversée souterraine de Marseille**
- ✓ **Expliciter les travaux de la 4ème voie entre Marseille et Aubagne**
- ✓ **Une attente du développement de l'accessibilité et des dessertes :
« plus de trains plus souvent »**
- ✓ **Développer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges**

Premiers enseignements reçus

Dans les Alpes-Maritimes :

- ✓ **Le département exprime l'urgente nécessité d'une nouvelle infrastructure ferroviaire**
- ✓ **Forte attente d'une gare pour desservir Sophia Antipolis avec des fonctionnalités à expliquer**
- ✓ **Passage en souterrain de la ligne nouvelle de la gare de Bréguières-Sophia Antipolis à Saint Laurent du Var**
- ✓ **Une gare Nice Aéroport perçue comme cœur des échanges depuis et vers l'Ouest de Nice**
- ✓ **Développer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges en particulier pour les gares nouvelles de Nice Aéroport et Bréguières-Sophia Antipolis**

Premiers enseignements

A l'échelle régionale :

- ✓ **La désaturation des nœuds ferroviaires marseillais et azuréens : une nécessité largement partagée par les habitants et en particulier les usagers**
- ✓ **Un projet fortement soutenu dans son principe avec des modalités de réalisation à approfondir**
- ✓ **Une Zone de Passage de Priorité 1 qui n'appelle pas d'objection**
- ✓ **Le développement des transports en commun : une réelle nécessité**

Le projet en Priorité 2

Le projet en Priorité 2



— Une section de ligne nouvelle entre Est Var et la Siagne

— Une gare nouvelle au Muy

— Une section de ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon

Les enjeux de la section Est Var - Siagne

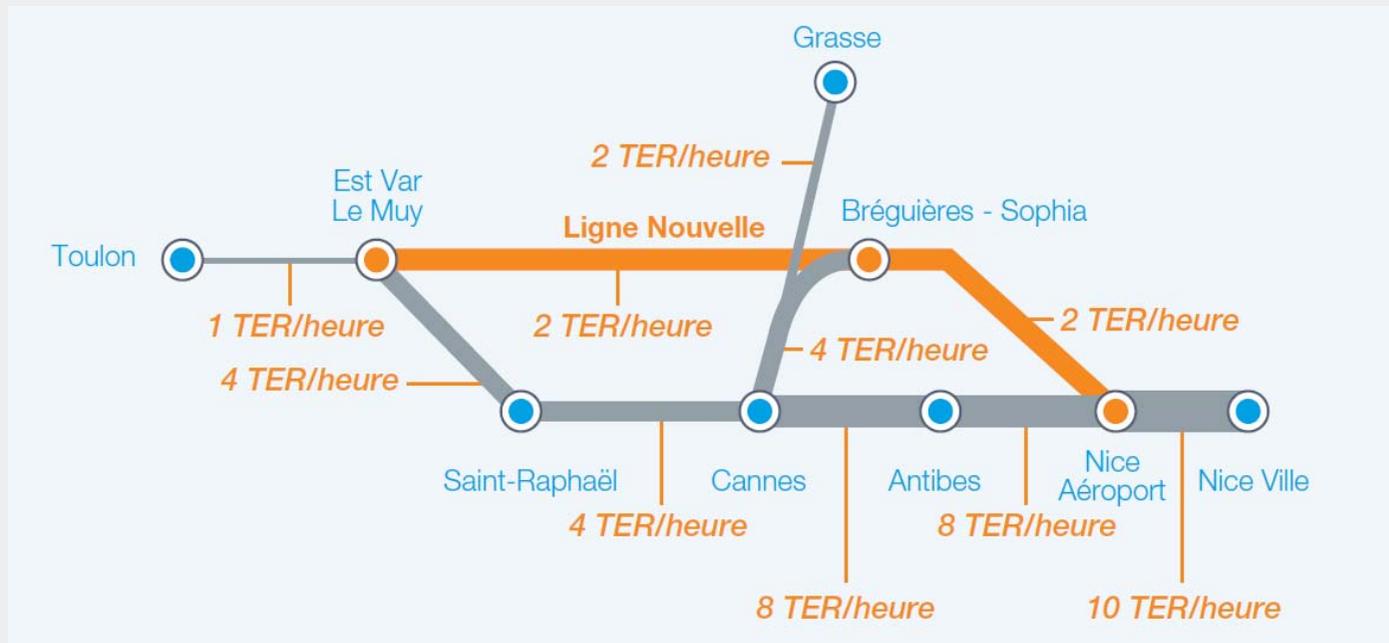


> Un territoire très attractif en pleine expansion

> Des pôles socio-économiques de l'Est du Var, de Sophia-Antipolis et de Nice, avec un fort besoin de transports.

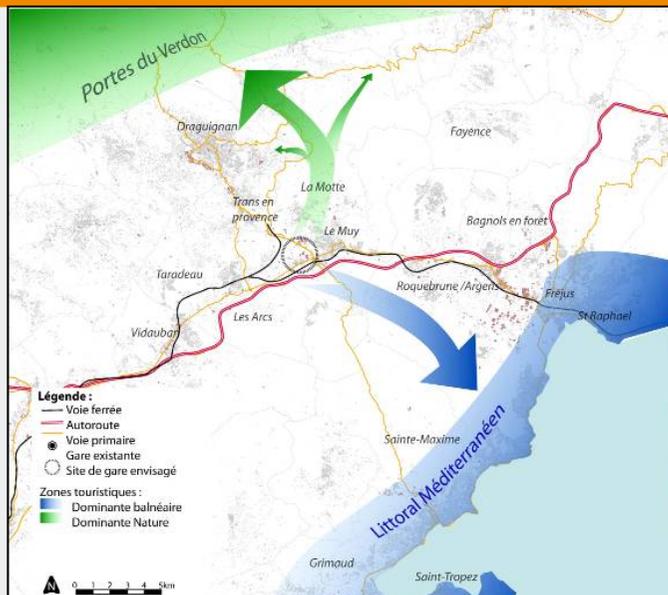
> Entre Saint-Raphaël et Cannes l'unique ligne existante, trop sinueuse et exposée aux risques naturels, n'offre aucune possibilité de dépassement.

Pour une meilleure accessibilité du territoire et le désenclavement de l'Est de la région



- 4 fois plus de TER sur la ligne existante entre Est Var et Cannes
- 2 fois + de trains grandes lignes
- 35 minutes entre le Muy et Nice
- Moins de 15 minutes entre le Muy et Sophia-Antipolis

Une gare nouvelle à l'Est du Var

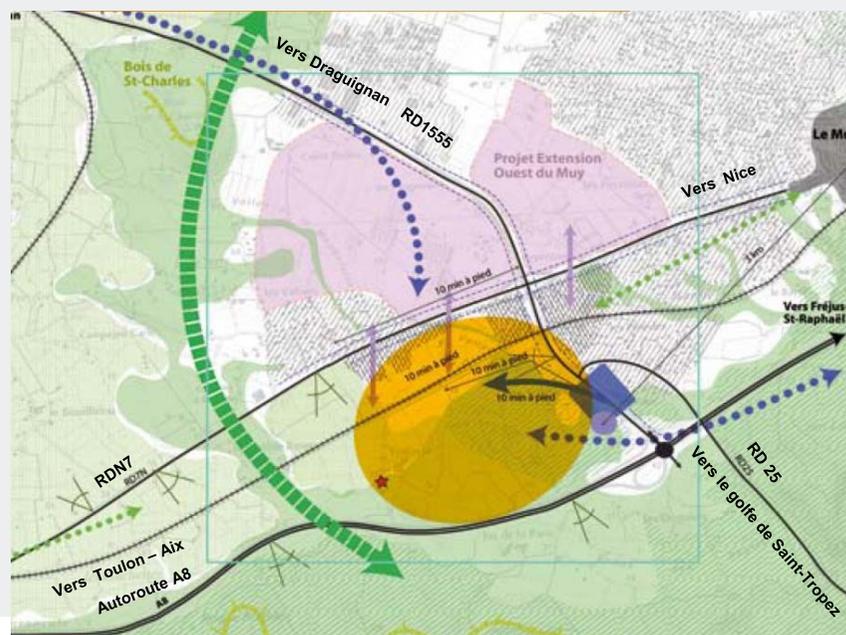


> Une gare pour offrir plus de dessertes à l'Est du Var

> Une nouvelle porte d'entrée pour la Dracénie, Fréjus - Saint-Raphaël, le golfe de Saint-Tropez

- Bien connectée au réseau de transports en communs, aux réseaux routier et autoroutier, à l'aire de covoiturage
- Favorisant les échanges multimodaux avec les pôles urbains principaux
- Peu consommatrice d'espace et intégrée dans un site en lien fort avec les projets urbains du territoire

2 millions de voyageurs attendus

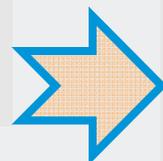


D'Aubagne à l'aire toulonnaise

Répondre à la forte demande de déplacements



une nouvelle infrastructure
+
des aménagements sur la ligne existante
=
le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur



- ✓ des TER plus nombreux et plus fiables sur la ligne existante
- ✓ des liaisons plus rapides entre les capitales régionales sur la nouvelle ligne



D'Aubagne à l'aire toulonnaise



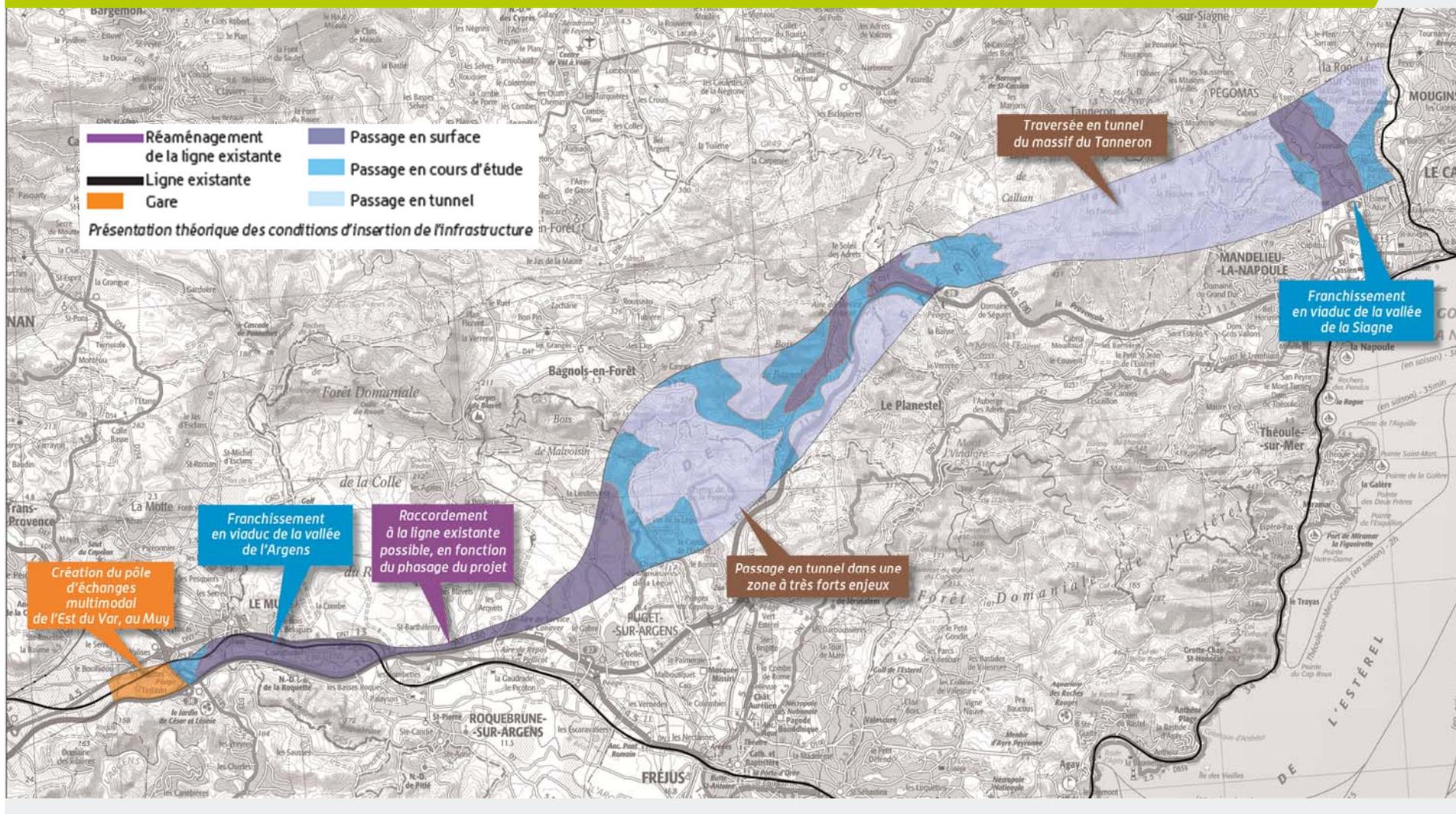
- ✓ **Augmenter les fréquences** entre Marseille, Toulon et Hyères
- ✓ **Fiabiliser le trafic ferroviaire** et rendre le train plus attractif face à la voiture
- ✓ Proposer de nouvelles liaisons pour **traverser l'agglomération sans changement de train à Toulon** alors qu'actuellement les trains sont terminus
- ✓ **Réduire le temps de parcours** entre l'aire toulonnaise et Marseille
- ✓ Offrir un second itinéraire pour **faciliter la maintenance** du réseau

La Zone de Passage Préférentielle Priorité 2

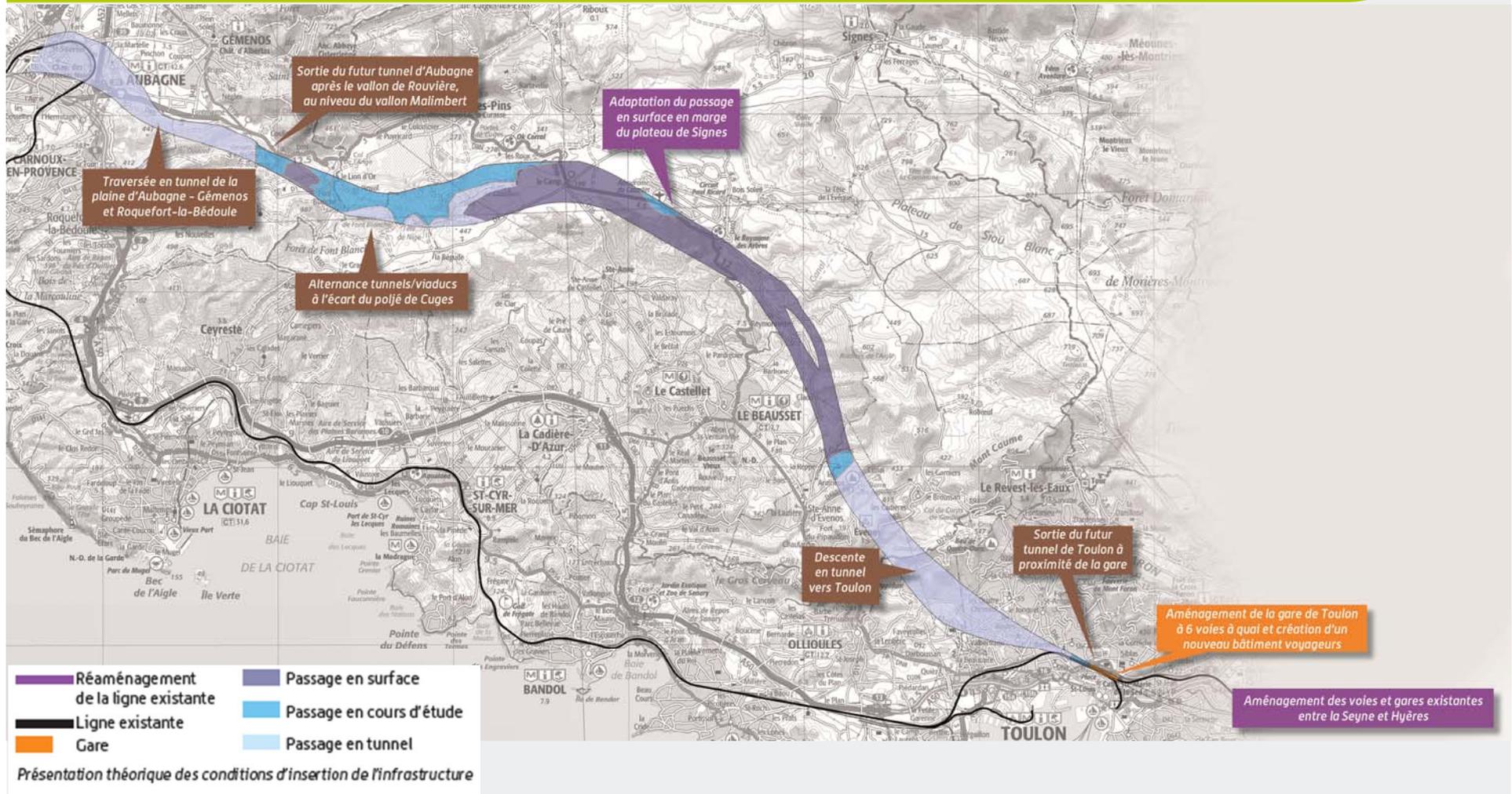
La Z.P.P. : définition et rappels

- **Qu'est-ce que la Zone de Passage Préférentielle ?**
 - Zone retenue pour la recherche du meilleur tracé (objet des études phase 2)
- **Comment a-t-elle été déterminée ?**
 - Etudes de « phase 1 »
 - Concertation avec le public en 2011
 - Concertation avec les élus en 2012
 - Etudes d'approfondissement et de phasage du projet
- **Quelle portée juridique ?**
 - Pas de portée juridique propre
 - Sert de base aux protections foncières

La Z.P.P. du projet qui a évolué avec la concertation



La Z.P.P. du projet qui a évolué avec la concertation



Les prochaines étapes

L'information et la consultation pour la priorité 2

Consultation des élus

4 Commissions Consultatives :

Réunion des élus
13, 83, 06

- 4 communes des Bouches-du-Rhône
- 5 communes du secteur « Sud Sainte-Baume et aire toulonnaise »
- 9 communes du secteur « Est var »
- 2 communes des Alpes-Maritimes

3 Comités Territoriaux :

- collectivités cofinanceurs,
- collectivités non cofinanceurs,
- associations,
- représentants du monde économique

Sur invitations des préfets

Consultation du public

Lancement le 12 mai

Annonces presse et radio, e-mailing, distribution de documents en gares, site internet, ...

Recueil de l'avis du public

Questionnaire Cartes T, questions / réponses, foire aux questions et enquête sur site internet

Synthèses

Synthèse

Collège des Acteurs

Comité de Pilotage

Bilan CNDP

Septembre



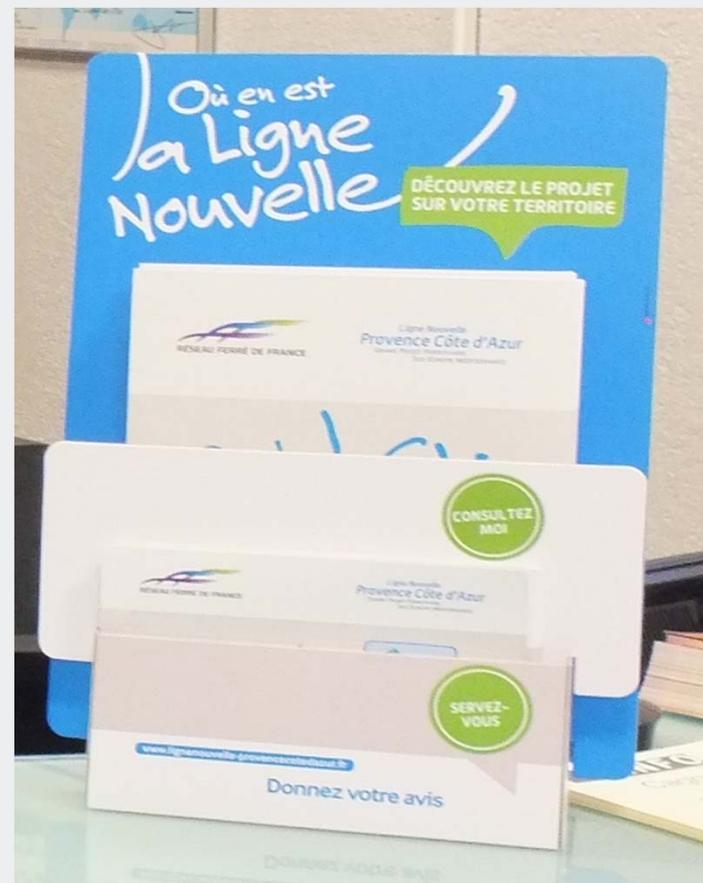
Bouches-du-Rhône : 28/04
Var : le 15/04 (x 2)
Alpes-Maritimes : 25/04

Bouches-du-Rhône : 06/05
Var : le 16/04
Alpes-Maritimes : 06/05

1 mois d'information du public
du 12/05 au 13/06

L'information et la consultation du public

- Dispositif similaire au dispositif mis en œuvre pour la Priorité 1
- Dispositif annoncé au préalable dans la presse
- Mise à disposition de documentations et de moyens d'expression (lettres T) dans les mairies de la ZPP, CCI...
- Distribution dans les pôles d'échanges de documents synthétiques de présentation du projet et de la ZPP ainsi que des moyens d'expression (dépliant lettre T)
- Mise en ligne sur le site internet des documents de présentation du projet, de la ZPP et d'une rubrique « exprimez-vous »



Avis du CoTer

De la LGV
à la Ligne
Nouvelle